



## Le Guide des structures adhérentes

### Sommaire

1. Pourquoi venir au Forum104 ?	p. 1
2. Comment réserver des salles ?	p. 2
3. Quels services sont proposés ?	p. 4
4. Les Règles de vie commune	p. 5
5. Une attention à l'environnement	p. 8

### 1. Pourquoi venir au Forum104 ?

Espace culturel et spirituel, le Forum104 met à disposition de ses membres et partenaires (collectifs et organisations) ses espaces. A travers sa programmation propre, le Forum104 concourt à explorer la diversité des voies et recherches humaines contemporaines. Il accueille des collectifs et organisations qui œuvrent dans le champ de la **croissance de la personne** et de la construction du **bien commun**, à l'accompagnement des **pratiques spirituelles** et à l'organisation de rencontres et d'**échanges culturels**.

Près de 300 structures font le choix d'adhérer annuellement au Forum104 pour mener leurs propres activités, "**faire Forum**" et **tisser des liens avec d'autres**, pour faciliter l'émergence et la co-élaboration de sens.

Des **rencontres régulières entre les structures adhérentes** sont proposées pour nouer des contacts, créer des liens et explorer des thématiques transversales questionnant les pratiques de chacun.

Organisé en **association loi 1901**, le Forum104 s'arrime à ses racines chrétiennes et s'appuie sur sa Charte et son Manifeste. Chaque année, son Assemblée Générale, ouverte aux adhérents, permet de rencontrer ses forces vives et d'accompagner son évolution.

L'adhésion est **ouverte en priorité aux associations\***. Le Forum104 a à cœur de veiller à l'équilibre entre les champs d'activité d'une part – spiritualité, culture, croissance de la personne, bien commun - et le type et le mode d'activités d'autre part, afin de garantir la pluralité, l'expérimentation et la primauté du collectif.

Une commission d'aide au discernement étudie les demandes d'adhésion, l'équipe se réservant le droit d'accueillir et de renouveler ou non l'adhésion d'un groupe ou d'une personne.

**Ni prestataire de services ou plateforme commerciale, le Forum104 poursuit à travers la mise à disposition de salles et de matériel l'objectif humaniste de relier et tisser les liens à soi, aux autres et au vivant, moyennant une adhésion à ses valeurs (Charte, Manifeste) et aux présentes règles de vie.**

*\*Le Forum104 accueille les entreprises, professions libérales ou auto-entrepreneurs sous conditions strictes.*

## 2. Comment réserver des salles ?

### 2.1. Cadre et procédure de l'adhésion

Pour réserver une salle au Forum104, il est indispensable d'avoir **une structure juridique et un projet cohérent** examiné au cours d'un entretien destiné à apprécier la pertinence d'une adhésion au Forum104. Les documents suivants sont demandés :

- Les Statuts de l'association et l'extrait de sa parution au Journal Officiel, ou bien...
- Un Document Kbis ou n° de SIRET pour les entreprises et les auto-entrepreneurs ;
- **Une attestation d'assurance**, au nom de la structure, avec mention de la sous-garantie d'occupation ou **location de salle**. Ce document sera adressé **chaque année à échéance**.

La réservation s'effectue dans le cadre d'une **adhésion à l'année scolaire**, de septembre à août. L'adhésion prend effet à la 1<sup>e</sup> réservation, et se règle à la 1<sup>e</sup> facture.

### 2.2. La toute 1<sup>e</sup> adhésion

Un **rendez-vous** est convenu avec une/des personnes en responsabilité au sein de la structure, **pour appréhender votre projet et répondre à vos questions**. A l'issue de cette rencontre, et si toutes les conditions sont réunies, l'adhésion est possible pour une année, renouvelable sous conditions.

Une fois les options posées sur des salles, un mail comprenant les Engagements réciproques et la Liste de réservation des salles est envoyé. Ces deux documents sont à retourner signés par mail sous huit jours, accompagnés des arrhes. La **réservation** des salles est **confirmée à réception des documents et des arrhes**.

## 2.3. Ajout de salles en cours d'année

La demande de pose d'options supplémentaires se fait en écrivant à [planning@forum104.org](mailto:planning@forum104.org), après consultation de la disponibilité des salles sur le site [www.forum104.org](http://www.forum104.org).

Les options sont valables une semaine et doivent être confirmées par mail, après quoi un mail ou une version actualisée de la Liste de réservation des salles à jour sont envoyés, accompagnés d'une demande d'arrhes complémentaires si nécessaire.

Ces réservations supplémentaires sont confirmées par mail par l'équipe du Forum104.

## 2.4. Renouvellement de l'adhésion

Le renouvellement de l'adhésion n'est pas automatique. L'adhésion est réexaminée chaque année au regard des critères de discernement et d'accueil du Forum104.

- En début d'année civile, un mail informant de l'ouverture des réservations pour l'année scolaire suivante - de septembre à fin août - est adressé ;
- L'équipe étudie les demandes, fait des arbitrages quand c'est nécessaire, avec le souci de l'équilibre et de l'équité et la prise en compte des contraintes de chacun ;
- Les Engagements réciproques et la Liste de réservation des salles sont envoyés en mars. La réservation est effective à réception des deux documents signés par mail ainsi que des arrhes ;
- **Chaque année, l'attestation d'assurance à jour sera envoyée à échéance au Forum104.**

**Toute modification de la structure et de son activité, de ses interlocuteurs et de ses événements au Forum104 doivent être notifiés à l'équipe du Forum104.**

## 2.5. Règlements et conditions d'annulation

**L'adhésion annuelle** au Forum104, obligatoire pour être membre du Forum104, est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. D'un montant de 69 € en 2025-2026 (ou de 34,50€ pour une adhésion au 1<sup>er</sup> février), elle est **notifiée sur la première facture** (ne pas la régler à l'inscription).

L'adhésion de soutien, facultative, est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. Elle est à cocher sur la liste de réservations des salles lors de la signature du contrat. Le montant affiché sera facturé lors de la première facture de l'année.

**Les arrhes** (25% du prix des salles réservées) sont **à régler à la signature des documents** (privilégier le virement). Elles sont déduites du montant de la dernière facture. Les arrhes demandées pour une nouvelle année seront virées au plus tard le 15 juin.

**Le paiement** s'effectue sur réception de la facture, adressée par mail en début de mois et réglée par virement. Il n'est pas délivré de facture pour les arrhes ou l'adhésion.

Tout règlement aura lieu par virement, en précisant le n° de la structure et le motif du virement : arrhes ou PAF.

L'annulation s'effectue **uniquement par mail à [planning@forum104.org](mailto:planning@forum104.org)**. Elle occasionne les pénalités suivantes :

- plus de 60 jours avant la date réservée, 25% du montant de la réservation est dû ;
- entre 60 et 15 jours avant la date réservée, 50% est dû ;
- moins de 15 jours avant la date réservée, 100% est dû.

*En tant qu'Établissement Recevant du Public de catégorie L (salles de réunion), le Forum104 en applique les lois et décrets décidés par les pouvoirs publics en matière de politique sanitaire. Les conditions d'annulation telles que prévues dans le contrat ne sont modifiées en rien par l'évolution des restrictions d'accès, à l'exception des fermetures administratives décidées par le gouvernement.*

### 3. Quels services sont proposés ?

#### 3.1. Installation des salles et location de matériel

Toute demande d'installation ou de location de matériel est à adresser à : [intendant@forum104.org](mailto:intendant@forum104.org), une semaine avant l'événement. La liste des matériels et leur coût se trouvent sur la Grille tarifaire.

Si besoin, un rdv peut être pris avec l'intendant pour anticiper ou vérifier l'installation. **L'intendant sera sollicité avec modération et uniquement lors des horaires de travail** (de préférence 9h-12h), et le samedi matin jusqu'à 10h), par mail ou téléphone.

Le Forum104 dispose de quelques placards, à louer à l'année. **En l'absence d'un renouvellement de l'adhésion, le placard sera vidé** à échéance de l'adhésion, **au plus tard le 31 août**.

#### 3.2. Services boissons et traiteur

**Thé et café** maison sont proposés à la **vente individuelle** pour les visiteurs dans la Verrière, en espèces. Ce service ne s'adresse pas aux groupes, qui devront réserver à l'avance ce service.

Une **prestation** petit-déjeuner ou pause peut être demandée au Forum104, au moins 8 jours avant à [intendant@forum104.org](mailto:intendant@forum104.org).

Depuis septembre 2025, le Forum104 propose une **liste de traiteurs agréés**. Ces prestataires ont été sélectionnés pour leur engagement en faveur de la réduction des déchets et de la valorisation des filières courtes.

Autant que faire se peut, les structures s'organisent pour éviter le plastique à usage unique et le jetable. Sur demande, des bouteilles d'eau en verre sont à disposition, à remplir aux robinets. Il n'est plus distribué de gobelet plastique, aussi est-il demandé aux structures et aux visiteurs **d'apporter un gobelet ou une gourde**.

### 3.3. Renseignements et visibilité de vos activités

Pour tout événement organisé au Forum104, il est demandé d'**indiquer à l'équipe le nom et le type d'activité**, ainsi qu'**un lien et des coordonnées pour l'inscription**. La clarté de l'information est requise. Le Forum104 ne peut être indiqué comme point d'information.

#### Site Internet forum104.org

Il est possible pour la structure adhérente d'**enregistrer la structure et les événements sur le site internet à la 2<sup>e</sup> réservation**. Elle reçoit un mail intitulé « Création de votre Compte Membre sur le site du Forum104 ». Un lien permet de créer un mot de passe pour compléter les informations concernant la structure. Cette procédure est requise pour la mise à jour de notre base de données.

#### Affichage sur un panneau dédié dans la Verrière

Après envoi du visuel pour validation par mail à [planning@forum104.org](mailto:planning@forum104.org), une affiche (format A4 portrait) et des tracts (format A5 portrait) annonçant les activités se déroulant au Forum104 peuvent être déposées à l'accueil. Ils sont mis à disposition du public dans la Verrière.

**Il n'est pas autorisé d'installer une signalétique** (affichage, kakémonos) ou des supports de communication autres que ceux mentionnés ci-dessus **dans les espaces publics du Forum104**.

La création des contenus et des supports relève de la responsabilité des structures adhérentes. Le logo du Forum104 est réservé à la programmation propre au Forum104 et ne saurait être utilisé à d'autres fins. De même, le Forum104 ne peut en aucun cas être mentionné comme l'adresse de la structure qui y organise ses activités.

## 4. Règles de vie commune

### 4.1. Respecter les horaires de mise à disposition des salles

<b>Journée</b>	9h00-18h
<b>½ journée</b>	9h00-13h00 ou 14h00-18h, <u>sauf</u> Glycines et week-end - location à la journée uniquement
<b>Soirée</b>	18h30-22h30, sauf Crypte : 20h-22h30

*Pas de location les samedi et dimanche soir !*

**Les horaires doivent être strictement respectés**. Le Forum104 fermant ses portes à 22h30 en semaine et à 18h le week-end, les groupes sont invités à **s'organiser en conséquence**, en prévoyant le temps nécessaire pour quitter la salle à l'heure pile.

#### Permanences d'accueil :

**8h30-12h30 et 13h30-20h30 en semaine ;  
8h30-12h et 13h30-18h le week-end.**

## 4.2. Ne pas dépasser les capacités des salles

La capacité maximale d'accueil (avec et sans tables installées), indiquée sur la Grille tarifaire, sera respectée pour des raisons de sécurité.

La capacité d'accueil indiquée « avec tables » est calculée sur la base d'une disposition « conférence ». Toute autre disposition peut diminuer la capacité d'accueil.

Il est défendu de sortir le matériel des salles, pour gagner de la place ou accueillir le public au-dehors.

## 4.3. Anticiper les besoins de matériel et d'installation des salles

Du lundi au samedi matin, **la salle peut être préparée et le matériel installé**, sous réserve que la structure en ait fait la **demande par mail, au moins cinq jours avant** à [intendant@forum104.org](mailto:intendant@forum104.org).

Ce service ne peut être offert pour les réservations de l'après-midi, du dimanche et de la Crypte à 20h. De même, le dimanche le ménage n'est pas assuré.

Le Forum104 n'est pas en mesure de réceptionner ou de conserver les colis qui y seraient livrés sans son accord. La structure adhérente organisera toute livraison le jour-même.

## 4.4. Restituer les clés en partant

En journée, le responsable du groupe demande la clé de la salle réservée à l'accueil. En soirée, la porte de la salle est ouverte par nos soins. En partant, **la clé doit être remise à l'accueil** ou, si l'accueil est fermé, dans les boîtes aux lettres destinées à cet effet, situées avant et après la porte d'accueil.

Au cas où les clefs ne sont pas remises le jour de l'utilisation de la salle, la somme de 20€ est facturée, et la clé envoyée par courrier express le jour-même. A défaut, un montant de 50€ minimum sera à régler.

## 4.5. Du bon usage des salles...

Il est demandé de :

- ✓ Lire et respecter les consignes de sécurité affichées dans les salles ;
- ✓ Remettre la salle en ordre telle que trouvée en arrivant ;
- ✓ Laisser les salles Glycines, Nymphéas et Olivier vides de chaises et de tables le samedi soir (tables et chaises empilées et rangées le long du mur) ;
- ✓ Retirer les chaussures à l'entrée de la Crypte et les ranger dans les espaces dédiés.

Il n'est pas autorisé de :

- ✓ Sortir le mobilier des salles, ni d'intervertir le mobilier entre les salles ;
- ✓ Mettre les chaussures ou tout autre matériel dans les couloirs ;
- ✓ Faire jouer un orchestre ou une sono d'ambiance qui dérangerait le voisinage ;
- ✓ Faire brûler des bougies et des bâtonnets d'encens.

Manger et boire dans les salles est possible sauf dans la Crypte, en **laissant les salles propres**.

Des poubelles de tri sont à votre disposition, et un **local poubelles à l'entrée du Forum104** et dans le jardin permet le dégagement des déchets encombrants et du verre.

Le Forum104 ne peut en aucun cas être tenu responsable des vols dans les espaces mis à votre disposition. Toute dégradation du matériel et de la salle sera facturée selon un devis.

### ... et des parties communes

Les **couloirs** et les **voies de passage** restent **dégagés**. Les chaises et tables installées dans la Verrière et le couloir ne peuvent être déplacées sans nuire à l'accessibilités des voies de passage.

Il est demandé de la **discretion au sortir des salles** et de gagner la Verrière, le couloir ou le jardin pour les pauses.

Il est formellement **interdit d'afficher** quelque document que ce soit sur les murs et les portes **dans l'ensemble du Forum104**, ou d'installer kakémonos ou autres supports d'information et de communication. Pour les salles un adhésif spécial murs sera utilisé et retiré après usage.

### La Verrière & la cuisine

**La Verrière** se réserve à l'heure et en l'état. Elle est dédiée à la **restauration des petits groupes** (max. 40 pers.) et ne peut être louée qu'en complément d'une salle. **Lieu de passage du public**, elle reste dégagée pour laisser libre l'accès de chacun à l'accueil et à la cuisine.

De même que la Verrière, **la cuisine** doit impérativement être **rangée et nettoyée pendant et après usage**. La cuisine reste accessible à tous, pour réserver un plat au frigo, réchauffer son plat ou laver la vaisselle, et ne peut être privatisée. Il n'est pas autorisé d'y préparer de plat ou repas.

### « J'ai descendu dans mon jardin... »

Le jardin est un **espace de tranquillité** mis à disposition par les pères Maristes, propriétaires des lieux. Si la convivialité est de mise, elle doit être respectueuse des résidents et de ceux qui y cherchent le calme. Nous vous prions de ne pas l'utiliser comme une salle de réunion « bis ». Lors des temps de pauses et de repas, utiliser exclusivement les tables et bancs installés dans le jardin. **Sortir le mobilier des salles est strictement interdit**.

## 5. Une attention à l'environnement

Avec le souci de réduire ses déchets et sa consommation d'énergie, et ainsi de prendre sa part de responsabilité, le Forum104 instaure quelques consignes et règles pour lui-même et pour ses visiteurs.

### 5.1. Du jetable au durable. *Limitons le plastique !*

Les visiteurs sont invités à apporter leur gobelet ou à acquérir à l'accueil une *écocup*, et à limiter leur consommation de plastique. Il n'est plus délivré de gobelet jetable.

Il est possible de demander aux points de vente à emporter à être servi dans son propre contenant, pour éviter les emballages. Renseignements sur le site :

<https://www.zerowastefrance.org/commerçant-servir-dans-mon-contenant/#>

### Repas collectifs et traiteurs

Le Forum104 fournit une liste de traiteurs agréés à la démarche écoresponsable. Leurs coordonnées sont données sur demande : [intendant@forum104.org](mailto:intendant@forum104.org) (cf 4.2).

### 5.2. Des déchets mieux triés

- Des **poubelles doubles** situées à chaque étage permettent la séparation des déchets recyclables (plastique, papier, emballage métallique) et non-recyclables. Dans le doute, utiliser le bac recyclable.
- Un **local poubelle**, à l'entrée du Forum104 sur la gauche, permet de se débarrasser des déchets plus encombrants ainsi que du verre. Le jardin propose également des **containers de tri**, au fond à gauche.
- Restes de repas, sachets de thé, épluchures et mouchoirs peuvent être vidés directement dans la **poubelle déchets alimentaires municipale**, en sortant du Forum104, trottoir d'en face, à l'angle de la rue Littré.
- Dans la cuisine, une petite poubelle portative permet le stockage temporaire du verre vide et non cassé, et une autre celui des déchets alimentaires dans un sac recyclable.
- Il est demandé de **plier les cartons, de vider les contenants et de respecter la propreté des lieux**.

*Merci à chacun de l'attention portée à ces consignes, garantes du bien-être de tous.*

*L'équipe du Forum104  
2025-2026*